

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Monsieur Jean-Michel CRIELAARD (ULg)

Département des Sciences de la motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.95

Courriel : jmcrielaard@ulg.ac.be

Monsieur Henri NIELENS (UCL)

Faculté des sciences de la motricité

Place P. de Coubertin 1 bte L8.10.01.

1348 Louvain-la-Neuve

Courriel : henri.nielens@uclouvain.be

Présentation / Programme de cours

<http://www.uclouvain.be/kine-medecine-sport.html>

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs du diplôme de Master en médecine habilités à pratiquer en Belgique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la Cellule Formation continue (04/366.91.07).

Les étudiants porteurs d'un diplôme non cité peuvent soumettre leur dossier au responsable de la formation.

Durée de la formation

- 5 modules thématiques de formation théorique et pratique (30 crédits).

- Un stage d'observation obligatoire de 30 heures auprès d'un Médecin du sport (délivrance d'une attestation de stage, annexée au Certificat)

Programme de cours

Collégialité :

Coordinateur: Jean-Michel CRIELAARD

Membres: Thierry BURY, Marc CLOES, Jean-Louis CROISIER, Christophe DANIEL, Bénédicte FORTHOMME, Boris JIDOVTSSEFF, Jean-François KAUX, J.M. KRZESINSKI, Didier MAQUET, Luc PIERARD, André SCHEEN, François WANG.

Bloc 1 du programme de l'année

Cours obligatoires

MCER2024-1	Module I : Physiologie - entraînement - nutrition du sportif - COLLÉGIALITÉ	48	-	-	6
MCER2025-1	Module II : Traumatologie du sport : Rachis, muscle et enfant - COLLÉGIALITÉ	48	-	-	6
MCER2026-1	Module III : Traumatologie et rééducation du sportif. Partim I : membre supérieur. Partim II : membre inférieur - COLLÉGIALITÉ	72	-	-	9
MCER0130-1	Module IV : Affections médicales non-traumatiques du sportif / Prévention, réathlétisation et intervention d'urgence - COLLÉGIALITÉ	48	-	-	6
MCER0129-1	Module V : Médecine de certains sports et dopage - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	3

Evaluation

Le certificat interuniversitaire de Médecine du Sport sera délivré aux étudiants qui ont rempli les conditions suivantes :

- Inscription à l'ensemble des modules de la formation ;
- Présence obligatoire à plus de 85% des cours théoriques et pratiques ;
- Réussite à l'épreuve finale (juin ou septembre).

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'UCL

Personne de contact : Benoît MASSART

010/47.44.50.

formation-continue-fsm@uclouvain.be

<http://www.uclouvain.be/formation-continue.fsm.akal>

Documents à présenter :

- Copie du diplôme de médecin
- Copie de la carte d'identité

Frais d'inscription :

- Ensemble des modules : 2.000 #
- L'inscription modulaire est envisageable



Programme des cours 2015-2016

Faculté de Médecine

Certificat interuniversitaire en médecine du sport

- Réduction de 10% des droits d'inscription aux Alumni UCL et ULg